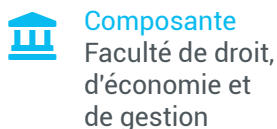


Parcours Droit et pratique de la procédure



Présentation

Le Master 2 Droit et Pratique de la Procédure accueille des étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit processuel en général, et désirant acquérir des connaissances et des compétences approfondies en procédure, en contentieux, et en modes alternatifs au règlement des litiges (ex. : médiation, conciliation...). Ce sont des compétences qui leur seront indispensables dans le cadre de leur activité professionnelle, qui pourra être celle de magistrat, d'avocat, d'huissier de justice ou de commissaire de justice, de greffier, de médiateur, des métiers de la police ou de la gendarmerie

L'accent est tout particulièrement mis sur l'appréhension pratique et technique des méthodes de travail attendues des futurs praticiens, à travers des mises en situation et des simulations de procès au palais, à l'université, en présence de praticiens du droit.

L'étudiant est au cœur de la pédagogie développée. Il en est un acteur majeur construisant, par son expérimentation, ses acquis méthodologiques et professionnels.

Le stage (deux mois minimum) vient parachever une formation dédiée à la maîtrise de la pratique professionnelle des procédures juridiques.

La formation dispose d'un blog, dont la consultation vous permettra notamment de découvrir l'équipe pédagogique réunissant des intervenants reconnus au plan professionnel ou doctrinal, et les coordonnées de l'association des étudiants du Master 2 DPP. Une page est réservée aux différentes

manifestations organisées tout au long de l'année (Rentrée, Remise de diplômes, tables rondes, petits déjeuners...).

[Blog M2 DPP](#)

Objectifs

Former de futurs praticiens maîtrisant un large panel de procédures, et pouvant être opérationnels dès la sortie de la formation dans le traitement de dossiers, de contentieux, de litiges ou de différends, concernant soit le droit privé, soit le droit public, soit le droit interne ou le droit international privé.

Savoir faire et compétences

Acquérir des connaissances et des compétences approfondies en procédures, en contentieux, et en modes alternatifs au règlement des litiges.

Savoir rédiger des mémoires introductifs d'instance, des mémoires en défense, des requêtes, des jugements, des actes divers de procédures....

Organisation

Contrôle des connaissances

Examen terminal, contrôle continu, simulations de procès

Admission

Conditions d'accès

En Master 2

1) Ce M2 **n'est pas ouvert aux étudiants internationaux** résidant à l'étranger (pays CEF et non CEF), ni aux étudiants étrangers résidant en France et seulement titulaires de diplômes étrangers.

2) Étudiants **titulaires d'un M1 Droit Privé** ; étudiants **titulaires d'un M1 d'une autre mention** (*demande de validation d'études à remplir dans le dossier eCandidat*) :

[🔗](#) **Candidatez via la plateforme eCandidat (dates 2021 à venir...)**

Public cible

Étudiants juristes envisageant une carrière dans les métiers de la justice, ou de la police, ou de la gendarmerie, ou huissier de justice ou autres...

Capacité d'accueil

25 étudiants en M2 parcours DPP

Et après

Poursuite d'études

Concours de la magistrature, de greffier, examen d'entrée au CRFPA, concours de la police, de la gendarmerie

Insertion professionnelle

Les métiers en lien avec la pratique du droit processuel

Infos pratiques

Contacts

Responsable M2 DPP

✉ sylvain.jobert@univ-angers.fr

Contact administratif

M2 Droit

✉ m2droit@contact.univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers